PREFECTURE DES PYRENEES- ORIENTALES

-

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JUILLET 2022

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20220728-DCM2022-27-DE
Date de télétransmission : 29/07/2022
Date de réception préfecture : 29/07/2022

Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de votants : 7
Date de convocation : 21/07/2022

L'an deux mille vingt- deux, le 28 Juillet à 19H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire.

Présents : Abdelhaq Achemirou, Laurence Barnola, Bruno Cagny, Alizée Desmet, Laurent Leygue, Paul Miffre, Jean-Claude Rivayrol
Absents excusés : Fabrice Calmont, Sophie Verney
Procurations : NEANT

Alizée Desmet est élue secrétaire de séance.

DCM2022-27 : Contrat à Durée Déterminée, à Temps Non Complet 20/35ème – Agent Administratif

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – I – 1° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au sein du service administratif de la commune,

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- De la création à compter du 1er septembre 2022 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20 heures.
- Que cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois allant du 1er septembre 2022 au 29 février 2023 inclus.
- La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du 1er échelon en vigueur du grade d'adjoint administratif.
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le Maire,

Laurent LEYGUE

MAIRIE d'ESTAVAR

AFFICHE LE :